

# La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 67 Décembre 2007  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT  
Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 4<sup>er</sup> trim. 2007

Bonne  
année !



## Asphyxie du développement durable

Il est souhaitable que le développement durable ne devienne pas une baudruche qui enfle chaque fois qu'un 'mandarin' se découvre un talent avec des idées qu'il s'efforce de promouvoir et qui se perdront dans la nuit des temps parce qu'elles ne l'étaient pas, durables...

Tout développement dit « durable » doit, nous semble-t-il, s'affranchir des discriminations. Ainsi, dans notre dernière édition, nous suggérons la création d'un « Grenelle de l'archéologie » pour que la culture soit le bien de tous.. Nous avons eu récemment l'illustration que le développement durable pouvait se transformer en asphyxie permanente : celle que subissent les Côtes, exclues du « triangle des fouilles ». Autre exemple d'asphyxie durable : l'absence de fouilles préventives lors de la construction de sept pavillons rue de Bouys (au pied des Côtes). Or, cette opération s'inscrit le long d'une zone où Paul Eychart a effectué huit campagnes de fouilles riches en mobilier archéologique, dont les résultats sont archivés à la DRAC.

On est en droit de se poser des questions sur les raisons de cet 'oubli', volontaire ou non, lorsque l'on sait qu'un recours des tiers avait été déposé devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand par le comité de quartier de Champradet. Cet oubli a permis de gagner du temps et d'activer les travaux. On se trouve encore une fois en situation de fait accompli. Le patrimoine archéologique restera bien protégé, enfoui sous les caves et les dalles des pavillons...

Développement ou asphyxie durable ? A chacun d'apprécier...

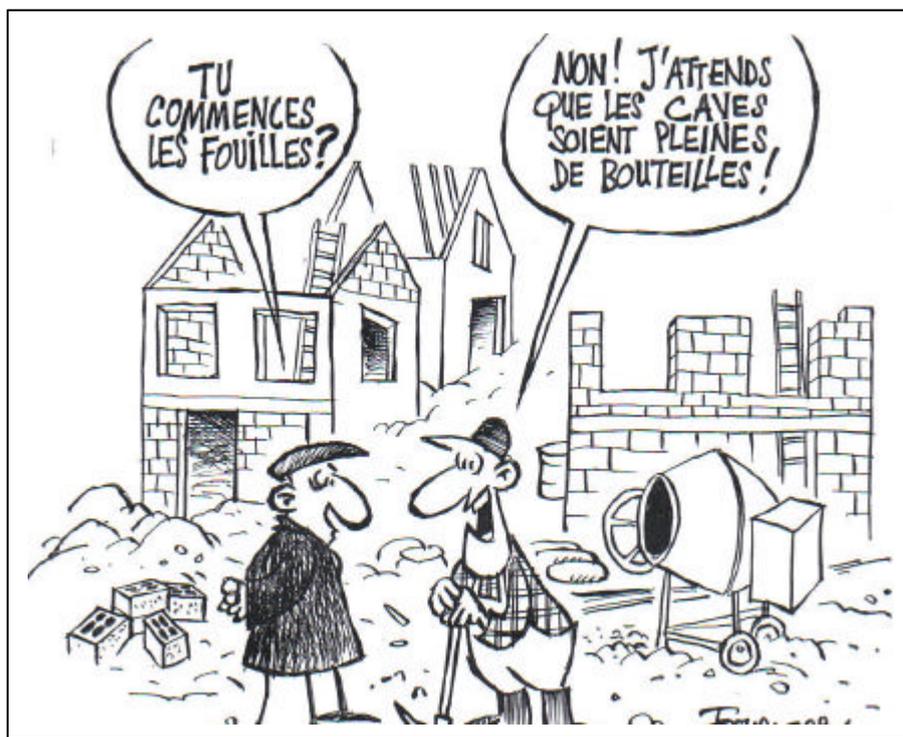


Association pour la  
Sauvegarde des  
Côtes de Clermont  
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras  
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :  
[www.gergovie.fr](http://www.gergovie.fr)  
e-mail :  
[ascot@gergovie.fr](mailto:ascot@gergovie.fr)

## Les fouilles préventives rue de Bouys



### SOMMAIRE

Éditorial	1
Table paysagère	2
Controverse	3
Schéma dep. Archéologie	4
La carrière	4 5
Brèves Abonnement	6

**BALADE** ■ Une table d'orientation a été inaugurée hier à Chanturgue

# Une vue à 360° sur l'horizon



**INAUGURATION.** Hier matin, le président de l'Ascot, Yves Anglaret, a reçu un chèque symbolique de 2.500 € des mains de Patrick Houtart, président du Rotary chaîne des puy. L'autre moitié de la table d'orientation est financée par l'Ascot.

**Le projet dormait dans des cartons depuis dix ans. Grâce à l'Ascot, association de préservation des côtes de Clermont, une imposante table d'orientation en pierre de Volvic a été inaugurée hier sur les hauts de Chanturgue.**

**BÉATRICE GALILÉ**

**L'**ouvrage est imposant : une tonne et demi de pierre de Volvic. La nouvelle table d'orientation des côtes de Chanturgue a été inaugurée hier matin sur le site. Une plaque de lave émaillée englobe le panorama, du puy de Var au quartier des Cézéaux. Surplombant les quartiers nord de Clermont, la vue à 360° s'étend d'un côté sur les monts du Forez, de l'autre

sur la chaîne des puy. La table se dresse sur le site d'un ancien oppidum romain. Selon l'archéologue Paul Eychart, il faisait face à un camp romain, dont les plans sont repris sur la table d'orientation. Et non loin de l'endroit où se serait déroulée la bataille de Gergovie, puisque les querelles d'experts continuent entre Chanturgue, au nord, et le plateau de Gergovie, au sud de Clermont.

Quoi qu'il en soit, c'est

bien l'unité qui a permis d'installer enfin la table, sculptée par Yves Connier et dessinée par Madeleine Jaffeux.

A l'origine, l'idée avait été lancée en 1996. Dans le cadre du programme européen Comenius, des élèves de Première du lycée Ambroise-Brugière avaient travaillé sur le projet d'une table paysagère, initialement prévue un peu plus loin, au col du Chevalard. Une fois les croquis réalisés, le Rotary chaîne des puy avait versé une subvention pour la concrétisation. Divers aléas ont fait que la table était restée à l'état de plan.

Il y a deux ans, l'affaire repart grâce à une rencontre entre Françoise Alibert, professeur d'art plastique du ly-

cée Brugière, avec Yves Anglaret, président de l'Association pour la sauvegarde des côtes de Clermont Chanturgue (Ascot). Celle-ci œuvre sans relâche pour la mise en valeur du site des côtes, grâce notamment à des sentiers de randonnée balisés avec l'aide la mairie de Clermont. La table d'orientation est financée par le Rotary et l'Ascot. Une subvention a également été demandée à la municipalité. ■

**Pratique.** Pour découvrir la table : à Durtol, monter à droite sur la route derrière le cimetière, jusqu'à la tour blanche de France Télécom. Contourner l'enceinte de l'émetteur par la gauche et suivre le fléchage de randonnée. Renseignements auprès de l'Ascot, au 04.73.37.12.91.

LMT du 23/09/2007

Les connaisseurs auront rectifié d'eux-mêmes quelques passages du texte, à savoir : *La nouvelle table d'orientation sur le plateau des Côtes* au lieu de *Chanturgue* puis *Oppidum gaulois* au lieu de *romain*.

## CONTROVERSE

Gergovia, la bataille où César récolta

Le désastreux fiasco qu'il ne pardonna pas

A Vercingétorix le génial Auvergnat

Oubliée de l'Histoire au profit d'Alésia

Comme si des victoires nous ne faisons cas.

Si tout Auvergnat veut ignorer Alésia

En revanche, il croit savoir où est Gergovia

Il croit ! Car deux camps s'opposent ; c'est le débat

L'un soutient Gergovie, Merdogne qu'on nomma

L'autre défend les Côtes, plateau clermontois

A les entendre, chacun d'eux est dans son droit.

Imaginons le grand César passant par-là

Il veut en découdre, pour imposer sa loi

J'ai lu La Guerre des Gaules, pesant cela

Et bien que n'étant stratège, il me sembla

Une curiosité que je vous confie là

Autour de Gergovie il est force oppida

Entre ces collines le camp romain en bas

D'usage l'armée romaine assiège.... pas là !

Là, elle est cernée, cela m'étonne, vous pas ?

Comment le grand César aurait vécu cela ?

Se serait exposé ? Ça je ne le crois pas !

Il installe deux camps sans crainte des Gaulois

Qui, le laissent faire, n'attaquent même pas

Scipion, même Pompée n'auraient jamais fait ça

S'exposer dans un creux, je ne vois pas pourquoi

A moins, comme en quatorze, ne faire nul cas

Des points stratégiques, de la vie des soldats

Mais là, les généraux, eux, ne s'exposaient pas !

A Gergovia, le général est là, bien là

Il risque sa vie, et autant que ses soldats

Alors pourquoi s'exposer, je ne comprends pas ?

Je connais Gergovie, j'ai vécu à deux pas

Le site des Côtes, ma mémoire fait foi

C'est un immense oppidum, coudoyé de bois

César note un iugum, à Gergovie y a pas

Curieusement, aux Côtes il y a... ha, ha !

Gergovie ou les Côtes ? controverse est là

Moi si j'étais César je n'hésiterais pas

Aux Côtes j'attaquerais, à Gergovie pas

Car point d'Ides de Mars, je n'en reviendrais pas.

Hervé Alexandre

poète artonnois

## Le schéma départemental de l'archéologie.

Dans notre Chronique de mars (N° 64), accompagnée d'un courrier, nous avons exprimé notre inquiétude sur l'oubli systématique dont les Côtes de Clermont sont l'objet sur les documents d'informations régionaux. Nous évoquons l'article « spécial archéologie » de **Puy de Dôme en mouvement** N° 82, magazine du Conseil général avec le souhait que les Côtes de Clermont trouvent dans le schéma départemental leur place, comme site archéologique majeur. Dans sa réponse, Monsieur le Président du Conseil général nous a assuré que les Côtes de Clermont seraient prises en compte lors de l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma départemental de l'archéologie, à l'image des autres pôles gallo-romains majeurs du département.

Bien évidemment, nous restons attentifs à tout ce qui concerne l'archéologie et son patrimoine. Dans un article de notre quotidien (LMT du 18/09/07) : **Un précieux soutien à l'archéologie auvergnate**, nous avons appris l'apport financier du Conseil régional, soit 18.000 € par an sur 3 ans. Sur le principe, on ne peut que s'en réjouir bien que nous aurions aimé que les Côtes de Clermont soient citées pour bénéficier en tant que site auvergnat, de cet argent public.

Dans le **SCOT** (schéma de cohérence territoriale) de juin 2007, **Regards de l'Etat sur le territoire du Grand Clermont** (216 pages), on trouve page 44, paragraphe : **Le tourisme, une filière à développer** cette annotation : « *Enfin les sites archéologiques et historiques de Gergovie, des Côtes de Clermont, de Corent et Gondole constituent un potentiel touristique à développer* » Espérons que cette déclaration ne reste pas lettre morte!

Sur le schéma départemental sur l'archéologie, ci-joint l'article de PUY DE DÔME en mouvement N° 85 du Conseil général, on constate, une fois de plus que les Côtes de Clermont sont ignorées...



Archéologie

### → Un schéma départemental en préparation

Avec les oppida de Gergovie et Gondole, le Temple de Mercure et le Musée départemental de la céramique, le site de Corent est l'un des éléments majeurs du patrimoine archéologique du Puy-de-Dôme. Pour mettre en valeur de façon cohérente cet ensemble exceptionnel, le Conseil général travaille à l'élaboration d'un Schéma départemental de l'archéologie. Ce schéma définira les priorités de la politique départementale en terme de périodes et de sites. Il précisera les actions à mettre en œuvre à la fois pour favoriser la recherche, préserver les vestiges et transmettre les connaissances.

CONTACT : Pôle projets  
04 73 42 24 01

## La Carrière en asphyxie durable

Quads et motos s'incrument continuellement dans un paysage labouré, détérioré, là où l'argent dépensé pour la réhabilitation de la carrière n'a servi qu'à donner bonne conscience à nos institutionnels avec les conditions de remise en état préconisées dans le SDC (Schéma départemental des carrières).

On assiste à la répétition, sous un autre aspect, de ce que nous avons déjà connu. Comme pour les carrières, les incinérateurs ou les CET, personne ne veut dans sa commune un site réservé aux motos. Les pouvoirs publics laissent pourrir une situation : une remise en cause sera de plus en plus difficile à établir. Le groupe de travail de Clermont-Communauté sur l'aménagement de la carrière s'est prononcé (à une courte majorité) contre l'intégration des motos et quads dans le projet restant à définir, de même que les activités retenues.

Malheureusement, ce groupe de travail va rester en sommeil jusqu'aux élections municipales, pour être ensuite recomposé, et de nouvelles décisions peuvent infirmer les précédentes... Que faire, car il est probable que rien ne sera décidé avant fin 2008, et avec quel groupe de travail ?

Doit-on rechercher et regrouper les propriétaires dans un collectif pour s'opposer à cette destruction regardée avec passivité, lorsque le développement devient une asphyxie durable ? Nous nous interrogeons pour répondre à toutes les remarques qui nous sont faites, comme en témoigne ce courrier en préservant son anonymat, lequel résume un sentiment général.

à L'ASCOT

Le 3. 10. 2007

Monsieur,

Je me rends souvent sur le site des Coteaux de Cernant.

Depuis quelques temps le trafic des voitures, motos et quads, s'intensifie.

Il y a quelques années, parents et enfants, personnes âgées se promenaient ou randonnaient sur le site. Il n'y en a plus beaucoup.

Beaucoup de personnes me disent ne plus y aller : trop mal fréquenté.

Il faut reconnaître que "ces mexicains" investissent de plus en plus de terrain.

Dommage car le site est agréable et fait bien se promener.

Sachant qu'il a fallu un gros investissement d'argent et de labeur.

Dommage! - - -

*Luc*

L'ASCOT conseille à chacun, résident de Durtol ou Nohanent d'interpeller son Maire avant les élections...

## Chanturgue

Devant une situation qui perdure, des décisions de justice inopérantes, nous venons d'assigner M. Léoty devant le Juge de l'Exécution, dossier assorti des 5 plaintes déposées pour lesquelles nous aurions souhaité que le Procureur de la République ait diligencé un contrôle des services de police concernant les chiens au lieu de définir les infractions comme insuffisamment caractérisées.

### DES IDÉES DE CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

## Mieux vaut...

C'est le 'livre objet' sous forme de mètre pliant en vente à la librairie des VOLCANS, 15€

Auteurs, **M. Moncelet** chercheur en phrases et **M. Claude Henri Fournerie** notre dessinateur humoristique comme illustrateur. Cet ouvrage regroupe toutes les phrases connues commençant par "mieux vaut" ...être saoul que con, cela dure moins longtemps... (par exemple).

## Le fugitif de la Saint-Jean

Ce roman de **Christian Bouchardy**. *C'est l'histoire de Sylvain Lair qui s'enfuit lorsqu'un camion militaire s'arrête au pied de son immeuble. Des soldats en sortent venus l'arrêter, Sylvain parvient à s'enfuir dans la forêt qui n'a aucun secret pour lui. En effet, ce naturaliste de renom connaît toutes les astuces pour survivre dans les milieux les plus inhospitaliers. Mais pour combien de temps ?*

En vente dans toutes les librairies (310 pages) ainsi qu'à Catiche Production 1, rue du Jardinot 63830 Nohanent, Tél. 04 73 60 53 32, pour 19,5 € et 22,5 € frais de port compris.

## Le train du puy de Dôme

L'histoire tourmentée de ce train qui a fonctionné de 1907 à 1925. Auteurs : **MM Yves Anglaret** et **Patrick Cochet**, cet ouvrage abondamment illustré se trouve en librairie ainsi qu'à l'ASCOT pour 10 € ou 13,8 € avec les frais de port.

Ce livre, édité par le Conseil général à l'occasion du centenaire de ce train, doit faire le trait d'union avec le futur train à crémaillère qui devrait gravir dans les prochaines années les pentes du géant des Dômes.

## Notre assemblée générale

Elle a été fixée au 7 mars 2008 à 19h. A cette occasion, **M. J. BERTHIER**, Universitaire, nous présentera un diaporama intitulé **'Promenade botanique sur les Côtes de Clermont'**. Cette projection débutera à 19h30, durée 1h. Ce sera le complément des présentations de **M. C. Bouchardy** lors des assemblées de 2006 et 2007.

## Étudiants en Master du droit du patrimoine

La visite des Côtes le 23 novembre, bien que perturbée par un temps déplorable, nous a permis d'établir un excellent contact avec ce groupe d'étudiants très intéressés. Rendez-vous a été pris pour une visite au printemps.

Bulletin d'abonnement à **"La Chronique de l'Oppidum"**

à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».

Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l'ASCOT

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

☒ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 € ou plus)